



MONTMARTIN-SUR-MER

N°11 juin 2024

FLASH INFO

Chers habitantes et habitants,

Le taux de participation des électeurs montmartinais (56,38%) aux élections européennes du 9 juin dernier, a été supérieur à celui enregistré dans la Manche (50,95%) et sur le territoire national (51,59%). Nous ne pouvons que nous en féliciter. L'engagement citoyen des habitants doit se poursuivre lors des prochaines élections législatives des 30 juin et 7 juillet. Pour celles et ceux qui seront indisponibles à ces dates, les modalités de vote par procuration sont disponibles sur le site maprocuration.gouv.fr

Dans tous les cas, il est conseillé de s'y prendre plusieurs jours à l'avance.

Cette année, nous célébrons le 80ème anniversaire du retour à la liberté. Nous allons fêter cet événement avec les communes de Tourneville sur mer et Regnéville sur mer. Un bal avec le D Days Ladies clôturera le week-end dans notre commune. Les costumes d'époque seront les bienvenus. Tout au long de l'été, comme les années précédentes, de nombreux événements auront lieu sur notre commune et je vous invite à consulter l'agenda et retenir vos dates. Cette année, lors des Jeudis Sous Les Tilleuls, une buvette sera proposée par une association.

En espérant vous rencontrer, je vous souhaite un bel été ensoleillé, festif et musical.

Bruno Quesnel, Maire.

Samedi 27 janvier à la mairie de Montmartin sur Mer, monsieur Raymond Durand a été promu au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Cette distinction vient honorer ses engagements successifs, que ce soit au titre militaire auprès de la nation, ou civil au service de la commune. Militaire pendant 15 ans dans la Royale, il a été engagé en Indochine, le Canal de Suez, l'Algérie. Titulaire de la Croix du Combattant avec 2 citations (Argent et Bronze), il est également titulaire de la Médaille Militaire.

De retour à la vie civile, il s'est fortement investi dans le monde associatif: porte-drapeau, vice-président et président cantonal des Combattants Prisonniers de Guerre (CPG). Il est encore à ce jour président des CPG de Montmartin sur mer.

Au cours d'une cérémonie, le Lieutenant-Colonel, Xavier Latournerie, vice-président cantonal, lui a remis la Croix de Chevalier en présence de personnalités institutionnelles: la sénatrice Béatrice Gosselin, le président départemental des combattants prisonniers de guerre Jacky Françoise et autres représentants du monde civil et combattant.

Malgré ses 92 ans, Raymond, toujours très actif, poursuit son œuvre de souvenir et de transmission de la mémoire auprès des jeunes générations."

Un événement exceptionnel



Les gestes qui sauvent

Dans le cadre du partenariat de la commune avec l'association ASEPT Normandie suite à l'obtention du Label Ville Prudente, un atelier de formation « aux gestes de premiers secours » destinés aux seniors a eu lieu sur la commune au mois d'avril. Une vingtaine de participants ont assisté à une conférence et à deux ateliers animés par un formateur agréé. 90 % des participants étaient très satisfaits et considèrent qu'ils peuvent désormais porter secours à une personne en danger. Être capable d'aider un conjoint, un ami ou un parent permet de se sentir plus serein dans sa maison et son environnement familial. D'autres ateliers seront proposés à l'automne et au printemps sur des thèmes différents (nutrition, activité physique adaptée, initiation au numérique, stimulation cognitive).

SQUARE Daniel MAUCORPS

Jeudi 6 juin 2024, monsieur le Maire, en présence d'élèves de CM2 de l'école Joséphine Baker a inauguré le square Daniel Maucorps. Lors de la cérémonie les élèves ont lu des textes qu'ils ont écrits après avoir fait des recherches concernant cette période. Après une minute de silence pour les victimes civiles, une plaque a été dévoilée rendant ainsi hommage à un habitant de Montmartin sur mer fusillé par l'occupant le 6 juin 1944. Daniel Maucorps aurait été fusillé pour avoir cherché à protéger sa famille et une jeune fille cachée à Heugueville sur Sienne.



L'écluse du camping

Dans la continuité des travaux destinés à sécuriser les déplacements, le passage entre les deux parties du camping a été modifié. Une Écluse, qui oblige les voitures à ralentir, est installée devant la réception, elle permet aux campeurs d'aller et venir en toute sécurité. Pour rappel, la vitesse est limitée à 30 km/h dans ce secteur.



Mobilité

Comme l'an passé, la rue du Marais, à la plage, sera mise en sens unique pour les voitures courant juin et jusqu'au 15 septembre 2024. Les voitures pourront l'emprunter uniquement dans le sens sud-nord, pour aller vers Regnéville. Pour les vélos, la circulation se fait dans les deux sens. Attention, durant le festival « Chauffer dans la noirceur », le sens de circulation habituel reprend ses droits.

Le chaussidou

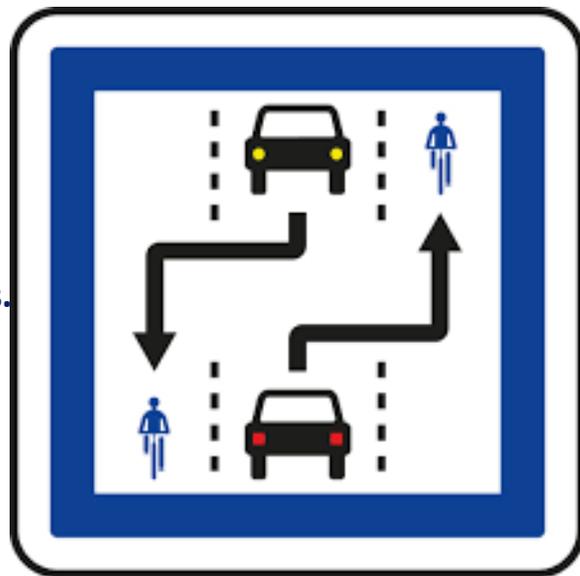
C'est une chaussée à voie centrale banalisée.

Automobilistes : vous roulez sur la voie centrale. Quand vous croisez un autre automobiliste, vous devez vous déporter sur votre droite.

Attention, les cyclistes et les piétons sont prioritaires.

Vous devez redoubler de vigilance et respecter scrupuleusement les limitations de vitesse.

Ce nouveau dispositif est destiné à sécuriser les déplacements des cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.



La Fibre optique dans la Manche.

On vous explique tout !

Un déploiement progressif dans la Manche.

Le réseau fibre optique FttH de la Manche poursuit son déploiement : à la fin du premier trimestre 2024, déjà 70% des logements, entreprises et sites publics du département y ont accès. Grâce aux actions de **Manche Numérique** (constructeur et propriétaire du réseau) et de **Manche Fibre** (exploitant du réseau), 236 000 foyers peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

La construction du réseau progresse activement et atteindra 336 000 prises optiques commercialisables à horizon 2026.

Pourquoi passer à la fibre optique ?

Un réseau plus performant pour répondre aux nouveaux besoins. Avec la mise en place du télétravail et des visioconférences, les confinements successifs de 2020 ont accentué l'utilisation des outils numériques et multiplié le nombre d'utilisateurs.

Une dynamique qui engendre une forte demande de la part de toute la population et génère de nouveaux services (télé médecine, télé déclarations...) qui ne cessent de croître. De manière mécanique, les besoins en débit sont donc de plus en plus forts.

Il devient impératif de fournir une technologie adaptée et plus performante en terme de débit pour améliorer le quotidien des foyers, un défi que le déploiement de la fibre optique est en phase de relever.

La fibre optique prend le relais du réseau cuivre

Le réseau cuivre va progressivement disparaître au profit de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

A l'instar du passage de la TV analogique à la TNT en 2005, ce changement de technologie se substituera au réseau historique en donnant accès à un nouveau réseau très haut débit en fibre optique plus performant.

Vous l'aurez compris, la question n'est plus « dois-je passer à la fibre ? » mais « quand dois-je passer à la fibre ? »

Anticiper le démantèlement complet du réseau historique, sans attendre le dernier moment, tout en profitant pleinement de tous les avantages de la fibre au quotidien, devient un véritable enjeu.

Concrètement, le passage à la fibre n'est pas obligatoire mais nécessaire. Les besoins et services augmentent sans cesse et seule la technologie fibre optique aura la capacité de les distribuer.

LE SAVIEZ VOUS ? La fibre optique est un réel enjeu écologique. D'un point de vue énergétique, elle consomme en moyenne 0.5 Watt par ligne, soit trois à quatre fois moins qu'une ligne ADSL (source : rapport « Réseaux du futur » par l'ARCEP). L'évolution numérique est un vecteur de la transition écologique.

La Fibre est disponible ! Choisissez un opérateur :

souscrivez un abonnement et convenez d'un RDV avec votre opérateur qui procédera au raccordement fibre de votre domicile.



Au n° 3106
bouyguetelecom.fr



Au n° 1044
free.fr



Au n° 09 72 350 350
k-net.fr



milkywan.fr



Au n° 3420
nordnet.com



Au n° 3930
orange.fr



Au n° 09 73 01 10 00
ozone.net



Au n° 1099
sfr.fr



Flashez pour accéder aux opérateurs !

Des outils en cas de besoin

Flashez les QR-Codes ci-dessous :

Test Eligibilité

Vous souhaitez vérifier l'accès à la fibre optique de votre logement ?



Problème de référencement

Votre adresse est introuvable ou mal référencée ?



Damage réseau

Vous souhaitez signaler un dommage visible depuis la voie publique sur les infrastructures du réseau fibre optique ?



Malfaçons Raccordements

Vous souhaitez déclarer une malfaçon suite à l'intervention de votre fournisseur d'accès à Internet ?



Rendez-vous sur :

manche-fibre.fr



Agenda estival

Du 11 au 14 juillet

Festival Chauffer dans la noirceur.

18 juillet

Prévention routière. - 14h00/17h00 –
Allée des dunes.

18 juillet

Jeudi sous les tilleuls - 19h00 - La
mafia normande ; swing manouche.

19 juillet

Concert de Catherine Cournot,
pianiste soliste à l'orchestre
philharmonique de Radio France –
18h30 dans l'église.

23 juillet

Don du sang. Centre régional
d'escalade, gymnase des courtils.

25 juillet

Jeudi sous les tilleuls – 19h00 –
Alhema ; pop rock .

26 au 28 juillet

Festivités de commémoration du
80ème anniversaire du débarquement
de Tourneville jusqu'à Regnéville.

27 juillet

• *Mairie* : Exposition « la presse et la
résistance pendant la seconde guerre
mondiale ».

Place de l'église

- Concert Les Picq's – 17h00 –
- Fanfare de Coutances – 19h00 -
- Le D Days Ladies. Swing jazz années 40 et bal
en costume d'époque -20h30 - Buvette et
restauration.

1^{er} août

Jeudi sous les tilleuls – 19h00 – Les pétasses à
mules ; swing.

8 août

Jeudi sous les tilleuls – 19h00 – Enomystick ;
Operap'eleck'rock.

11 août

Vide grenier, rue Pierre des Touches organisé
par Anim'Montmartin.

22 août

Jeudi sous les tilleuls – 19h00 – Wrecking Ball ;
blues rock.

7 septembre

Forum des associations – 10h00/12h30 –
Espace culturel.

22 septembre

Congrès des Combattants Prisonniers de
Guerre



LA TOURNÉE DES PLAGES



Le 18 juillet à
Montmartin sur mer

Du 9 juillet au 7 août 2024
de la Côte d'Opale à la Côte d'Azur

Retrouvez toutes les dates sur
preventionroutiere.asso.fr

association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE

Rappel



Pour être toujours informé, vous pouvez
charger l'application panneau pocket ou venir
consulter les panneaux lumineux de la mairie.

Horaires d'ouverture

Lundi

9h00/12h30 et 14h00/19h00

Mercredi et vendredi

9h00/12h30 et 14h00/17h00

Une permanence est ouverte en mairie le lundi de 17h à 19h avec présence de monsieur le
Maire ou un de ses adjoints.

Mail : mairie@montmartin-sur-mer.fr

Tél : 02.33.47.54.54